



GAEC de l'Aubépine - 39290 MOISSEY - ☎ 03.84.70.20.13

N° 11

Automne 98

SORTIES ET ANIMATIONS "SERRE VIVANTE"

900 ans après la fondation de l'Abbaye de Cîteaux à 25 km de Dijon, la Franche-Comté porte encore les traces de l'oeuvre des moines cisterciens en divers sites. A proximité de la forêt de la Serre, l'Abbaye d'Acey, fondée en 1136, abrite encore aujourd'hui une communauté de 22 moines.

■ LES DEBUTS DE L'ABBAYE D'ACEY DANS SON ENVIRONNEMENT MEDIEVAL

Vendredi 6 novembre, 20 h 30, dans l'abbaye. Serre Vivante et l'intercommunalité "Jura Nord" vous invitent à écouter une conférence de René Locatelli, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Besançon.

Prévoir des vêtements chauds, l'abbaye n'est pas chauffée. Entrée gratuite.

■ DU VAL ST JEAN A L'ABBAYE D'ACEY

A la découverte des granges monastiques du Colombier et de La Grange Ronde

Dimanche 8 novembre, visite sur site en voiture et à pied avec:

➤ Nicole Régnier, guide-conférencière

➤ Luc Jaccottey, archéologue

Rendez-vous à 14 h 30 sur la place de la Fontaine aux Cygnes de Thervay. Visite gratuite.

■ L'ERMITAGE SAINT-BONNOT: DU MYTHE A LA REALITE

Vendredi 26 mars, 20 h 30, à Amange.

Avec la commune d'Amange et l'intercommunalité "Entre Serre et Chaux", Luc Jaccottey nous propose de découvrir les résultats des recherches récentes. Entrée gratuite.



■ VIVRE LYNX DANS LE JURA

Vendredi 29 janvier, à 20 h 30 dans la salle commune de Chevigny. Projection du film documentaire de Loïc Coat suivi d'un débat avec l'auteur. Entrée: adulte/25 F, enfant/10 F.

■ PLUS TARD

Les chauves-souris d'Amange, les sectes, les plantes en péril (osmonde royale, asplénium septentrionale, ...) et un raton laveur !

Les idées ne manquent pas, venez nous rejoindre pour préparer les prochaines soirées débat ...

Si vous faites des recherches ou si vous avez déjà étudié le patrimoine archéologique, géologique, historique, écologique, industriel... de notre région, si vous souhaitez participer aux réunions des différentes commissions, contactez-nous:

03.84.70.68.47 ou 03.84.70.26.06.



osmonde royale

vendredi 20 novembre 98

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ouverte à tous

à 20 H30, Moissey, Salle de la Mairie

Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la SERRE à plus de 2000 exemplaires.

Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ce numéro, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville ou à celle de Gendrey ou bien encore à la pharmacie de Moissey.

■ DES PROJETS D'AMENAGEMENT POUR LE MASSIF DE LA SERRE

Projet de mise en valeur des potentialités, schéma de dessertes, où en est-on des études conduites par l'Office National des Forêts ?

L'ONF a été chargé par les trois intercommunalités "Jura Nord", "Jura Nord-Ouest", "Jura Entre Serre et Chaux" et par le SIVOM de la Serre de réaliser une étude ayant pour but la mise en place d'un schéma d'aménagement de la forêt de la Serre pour l'accueil du public.

Après une phase d'analyse et de définition des objectifs, 14 propositions d'actions ont été présentées.

► quatre concernent l'information: signalétique générale, aires d'accueil, topo-guide, brigade de surveillance équestre.

► cinq concernent des circuits: randonnée pédestre, VTT, circuit des Fontaines et Croix Pattées, sentier d'interprétation du milieu naturel, jeu d'orientation

► cinq concernent des mises en valeur de sites: site de l'Ermitage, belvédère de Montmirey-le-Château, belvédère de Malange, paillote, complexe étang-moulin sur le sentier du Loup-Garou.

Un comité de pilotage va discuter et hiérarchiser ces actions pour une information plus large, une recherche de financement et une réalisation éventuelle ces prochaines années.

L'étude peut être consultée au siège des intercommunalités.

Afin que les grumiers puissent accéder plus facilement auprès des arbres qu'ils doivent transporter, l'étude de l'ONF propose l'aménagement de 25,7 km de chemins forestiers. Ceux-ci devraient permettre aux camions de rouler sans encombre et de se retourner en bout de piste.

L'association Serre Vivante est intervenue par courrier pour émettre les réserves suivantes:

► L'aménagement de ces dessertes est un pari sur l'avenir.

► Rien ne prouve que l'investissement financier réalisé par les communes pour aménager les routes sera garanti de retour. Pour les grumiers, les grumes ne seront-elles pas toujours trop loin ?

► L'ouverture de ces routes au cœur de la forêt, même si elles ne sont pas goudronnées, risque d'entraîner un dérangement permanent des lieux, en raison de leur utilisation par les autres usagers de la forêt. Et même si les communes faisaient l'investissement de barrières, combien de temps resteraient-elles fermées,

► Cette étude propose un réseau de dessertes sur l'ensemble du massif sans conserver un havre de paix conséquent pour la faune et la flore.

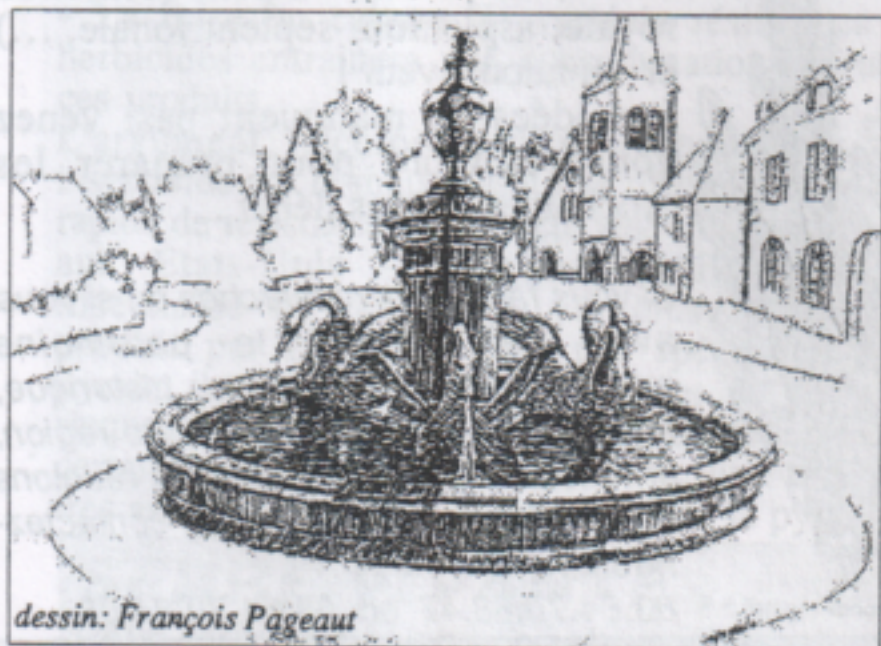
En conclusion, Serre Vivante pense que si l'étude ne présente qu'une solution pour valoriser l'exploitation du bois, l'intérêt du massif ne se limite pas qu'à cela. C'est pourquoi ce schéma de desserte doit être reconsidéré en tenant compte des propositions de tous les usagers de la forêt.

■ Daniel Bernardin.

■ LA FONTAINE AUX CYGNES

Sur la place du village de Thervay se dresse une élégante fontaine réalisée en 1834 par l'architecte dolois Besand. Le large bassin circulaire comporte en son centre un piédestal surmonté d'un vase en fonte décorée de têtes de lions. Trois cygnes en fonte, aux ailes déployées, crachent par leur bec l'eau de la source du Colombier, en contrebas du Val Saint Jean. Plus gros que nature, ils rivalisaient avec le bétail qui venait boire. L'église et la maison commune se reflètent dans l'eau du bassin.

■ Nicole Régnier.



dessin: François Pageaut

Venez découvrir les images de nos villages, croqués à la plume par notre illustrateur, François Pageaut, sous forme de cartes postales, disponibles à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville "le Criquelire", ouverte le mardi de 18 h à 19 h 30 et le samedi de 16 h à 18 h.

VIE LOCALE

■ MARCHE DE NOEL

dimanche 20 décembre à Moissey

Animations diverses

Artisanat, Producteurs fermiers...

Buffet... Buvette

Renseignements: Bénédicte Rivet ☎ 03.84.70.35.79



■ FOYER RURAL DE MOISSEY

• Repas anniversaire et soirée dansante, samedi 28 novembre.

• Exposition artisanale au caveau, samedi 12 et dimanche 13 décembre.

• Noël des enfants, samedi 19 décembre.

• Bal masqué, samedi 13 février.

Renseignements: Jacques ROUX ☎ 03.84.70.30.46

Si vous souhaitez que vos informations et vos activités diverses soient publiées, écrivez-nous !

PROMENONS NOUS DANS LES BOIS ... ET SUR INTERNET !

■ SENTIER INTERCOMMUNAL

Sous l'égide de l'intercommunalité "Entre Serre et Chaux", un sentier balisé en jaune vient d'être créé. Il part du parking de la salle des Fêtes d'Amange pour aller jusqu'à Brevans en passant par les villages de Châtenois, Grédisans, Menotey, Archelange et Authume. Une plaquette présentant le circuit ainsi que les caractéristiques des villages traversés verra le jour cet hiver.

Ce sentier utilise en grande partie des chemins déjà existants (par exemple, le GR de pays déjà balisé en jaune et rouge) et reste en bordure de forêt la plupart du temps. Il mesure une quarantaine de kilomètres et devrait permettre la mise en valeur du patrimoine local et le développement de structures commerciales et touristiques: gîtes ruraux, chambres d'hôtes ...

■ LOUP Y-ES-TU ?

Du nouveau sur le sentier du Loup-Garou avec la rénovation de l'ermitage Saint-Bonnot cet été, par l'équipe d'un chantier international de jeunes.

Les murs de soubassement ont été dégagés, faisant apparaître quatre pièces d'habitation avec vestige d'évier et de cheminée. Les éléments retrouvés dans les déblais: tuile, verrerie, céramique, os, ... devraient permettre de mieux connaître l'histoire de la maison du loup-garou. D'autres améliorations ont vu le jour (descente en lacets depuis l'ermitage) ou seront réalisés prochainement par des scolaires: passerelle sur le ruisseau, nettoyage des abords des cascades et de la source Bonnot ...

Nous vous rappelons qu'un dépliant présentant le sentier avec un plan général du parcours est disponible dans les mairies des villages autour de la Serre et que nous proposons aux enseignants de cycle III un tirage des panneaux pour préparer une sortie avec leur classe (☎ 03.84.70.26.06).

N'hésitez pas à venir redécouvrir ce sentier fascinant !

■ SENTIER DU TACOT

Il devrait voir le jour en 1999 ... les recherches se poursuivent et la mise en forme des textes va bientôt commencer. En attendant, un peu d'histoire avec quelques lignes extraites du rapport de l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Département du Jura, établi le 3 mars 1938:

"... Le Département du Jura a concédé l'exploitation de la ligne de Dole à Pesmes à la Compagnie des chemins de Fer Vicinaux (CFV) par traité du 18 janvier 1898... (Celui-ci) ... définissait ... les principales obligations du concessionnaire; l'exploitation était faite à ses risques et périls; sa participation ... (était) représentée par du matériel roulant... (Celle) ... concession expirait le 11 décembre 1975. Cette ligne ... (faisait) ... suite à la ligne de Gray à Pesmes, concédée par le département de la Haute-Saône... Jusqu'en 1914 ... la compagnie a supporté les déficits d'exploitation qui, de 1901 à 1914, s'élevèrent à 41.002 frs, tandis qu'elle bénéficiait des excédents de recettes soit 19.273 frs. Les modifications économiques issues de la guerre n'ont pas permis de maintenir ce régime et, à partir de 1917, de nombreux avenants sont venus modifier les conditions d'exploitation ... ainsi, peu à peu, le département s'est substitué à la Compagnie au point de vue des charges de l'entreprise et le concessionnaire n'est devenu qu'un fermier exploitant une ligne aux risques et périls du département ..."

Le 9 octobre 1937, le Conseil Général du Jura confirme la résiliation de la concession et le déclassement de la ligne.

■ informations recueillies par Brigitte Laffage aux Archives Départementales du Jura (ADJ SP 3632)

■ CHEMIN DES ECOLIERS

A l'initiative de leur maître, Christel Poirier, les écoliers des écoles regroupées du Mont-Guérin ont aussi balisé leur sentier. Vous trouverez le départ de ce chemin grâce au logo ci-contre, sur votre gauche en partant de la place de Moissey en direction de Dole.

Il vous mènera à la Grotte de l'Ermitage en passant par les carrières Pernod.

Ils ont aussi créé un site Internet (<http://artic.ac-besancon.fr/montguerin>) et mieux encore, un CD-Rom accessible aux amateurs Mac et PC pour la modique somme de 120 F. Il servira d'album souvenir à la plupart des écoliers ayant fréquenté l'école mais aussi aux vrais curieux puisque une partie de l'ouvrage est consacrée aux mystères les plus mystérieux du canton de Montmirey-le-Château, aux randonneurs pour faire connaissance des sentiers répertoriés du dit canton, aux amateurs d'eau et de fontaines et à tous ceux que le passé ne branche pas puisque leur est réservée une grosse partie "d'actualités" où ils pourront lire ces mille petites choses insignifiantes et charmantes qui meublent notre vie.

Contact: Christel Poirier, école de Moissey



e

MAÏS TRANSGENIQUE, PRUDENCE ...

Serre Vivante a participé en septembre à une action contre le maïs transgénique aux côtés d'autres organisations: Dole Environnement, les Verts de Dole, l'UFC-Que Choisir, le Syndicat des Agrobiologistes du Jura, la Confédération Paysanne. Cette action visait à informer de la présence d'un essai de culture de maïs transgénique à Brans au milieu d'un champ de maïs de plusieurs hectares, mis en place par des agriculteurs de Thervay, et à exiger la destruction totale du champ susceptible d'être "contaminé" par pollinisation croisée des 2 variétés. Nous avons aussi exprimé nos réticences par rapport à la culture d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) en général.

Les OGM présentent des risques mal évalués sur l'environnement et la santé.

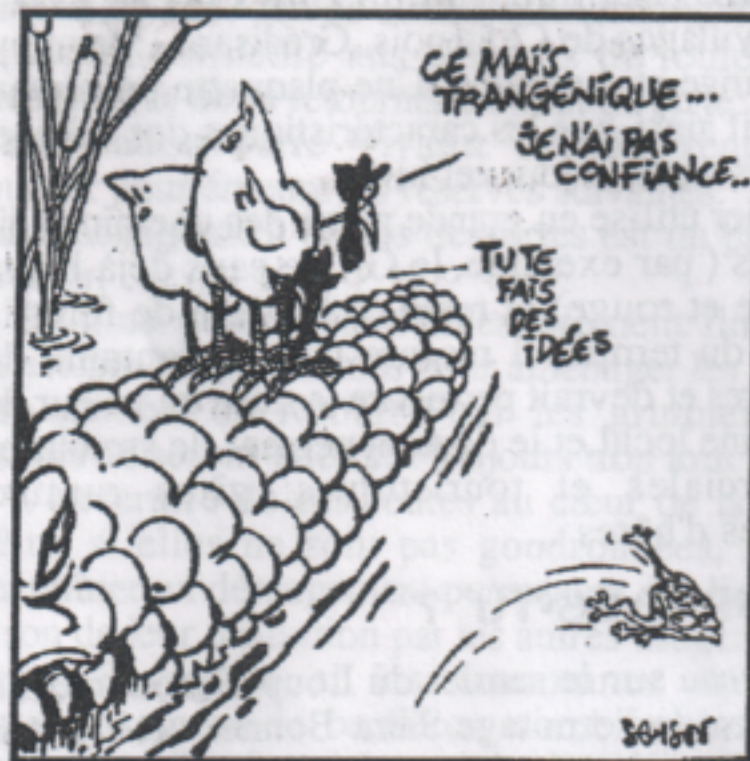
➤ Risques sur la santé : L'emploi d'un gène marqueur de résistance à un antibiotique pourrait être diffusé le long de la chaîne alimentaire et accentuer les problèmes toujours plus aigus de résistances. Un effet allergénique pourrait être provoqué par des variétés transgéniques sur certaines personnes. La mise en culture de variétés résistantes à certains herbicides fera de ces variétés de véritables "éponges" à herbicides. Or, on soupçonne certaines molécules d'avoir un effet cancérigène, effet accentué par une exposition permanente.

➤ Risques sur l'environnement :

- Le transgène peut être disséminé par le pollen, par des échanges racinaires entre différentes plantes, ou dans le sol par les résidus de culture. Si le maïs ne se croise pas avec des variétés sauvages sous nos climats, il n'en est pas de même avec le colza, plante qui bénéficie d'un moratoire mais pour laquelle il existe une forte pression des semenciers pour sa mise en culture. Le maïs peut néanmoins se croiser avec des cultures de maïs voisines. Le transgène présent dans le sol peut se combiner avec des bactéries du sol et être ainsi disséminé de manière aléatoire.

- La mise en culture de variétés résistantes aux herbicides entraînera une consommation accrue de ces produits.

L'argument "écologique" de suppression d'un insecticide sur le maïs masque la réalité : l'apparition rapide de résistance de l'insecte visé - cela existe déjà aux Etats-Unis - entraînera l'utilisation d'un insecticide de rattrapage. De plus, l'insecticide produit par la plante n'est pas spécifique de la pyrale, il atteint aussi des auxiliaires de culture et risque d'avoir des effets pervers en déséquilibrant certains équilibres naturels. Il existe une technique très au point de lutte biologique contre la pyrale du



In "Campagnes Solidaires" n°120 juin 1998

maïs (emploi du trichogramme) qui n'a pas les effets secondaires des variétés génétiquement modifiées et dont on ne parle pas assez.

Les variétés transgéniques proposées ne répondent pas aux besoins actuels des paysans et des consommateurs.

Elles vont dans le sens d'une agriculture productiviste pour laquelle le gain de quelques quintaux l'emporte sur le principe de précaution. La surproduction entraîne la baisse des prix, un coût pour le contribuable (gestion des stocks, aides compensatrices de la baisse des prix aux agriculteurs...), des pratiques de dumping à l'exportation... Avec le transgénique, c'est une dépendance accrue des agriculteurs vis-à-vis des groupes agrochimiques qui proposeront les semences et le cortège de pesticides qui y sont liés. Ce qu'attend la société, c'est une agriculture respectueuse de l'eau, des paysages, de la qualité des produits. C'est dans le sens d'une agriculture durable que devrait s'orienter la recherche.

■ Bénédicte Rivet

SERRE VIVANTE ...

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le massif de la Serre, l'Association Serre Vivante a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'informations et d'animations de la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et les parcs de chasse et sur l'environnement forestier en général.

AUJOURD'HUI, J'ADHERE !

Nous remercions les nouveaux adhérents qui soutiennent ainsi les projets de l'Association Serre Vivante et la font vivre...

Nom

Prénom

Adresse

• J'adhère à l'association Serre Vivante pour l'année 1999 et je règle ma cotisation de 50 F:

☐ en espèces ☐ par chèque bancaire ☐ par CCP

• Je fais un don de Francs

Bulletin à découper (ou à recopier) et à nous renvoyer